



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

Agents chimiques et Santé au Travail : Le constat des médecins du travail

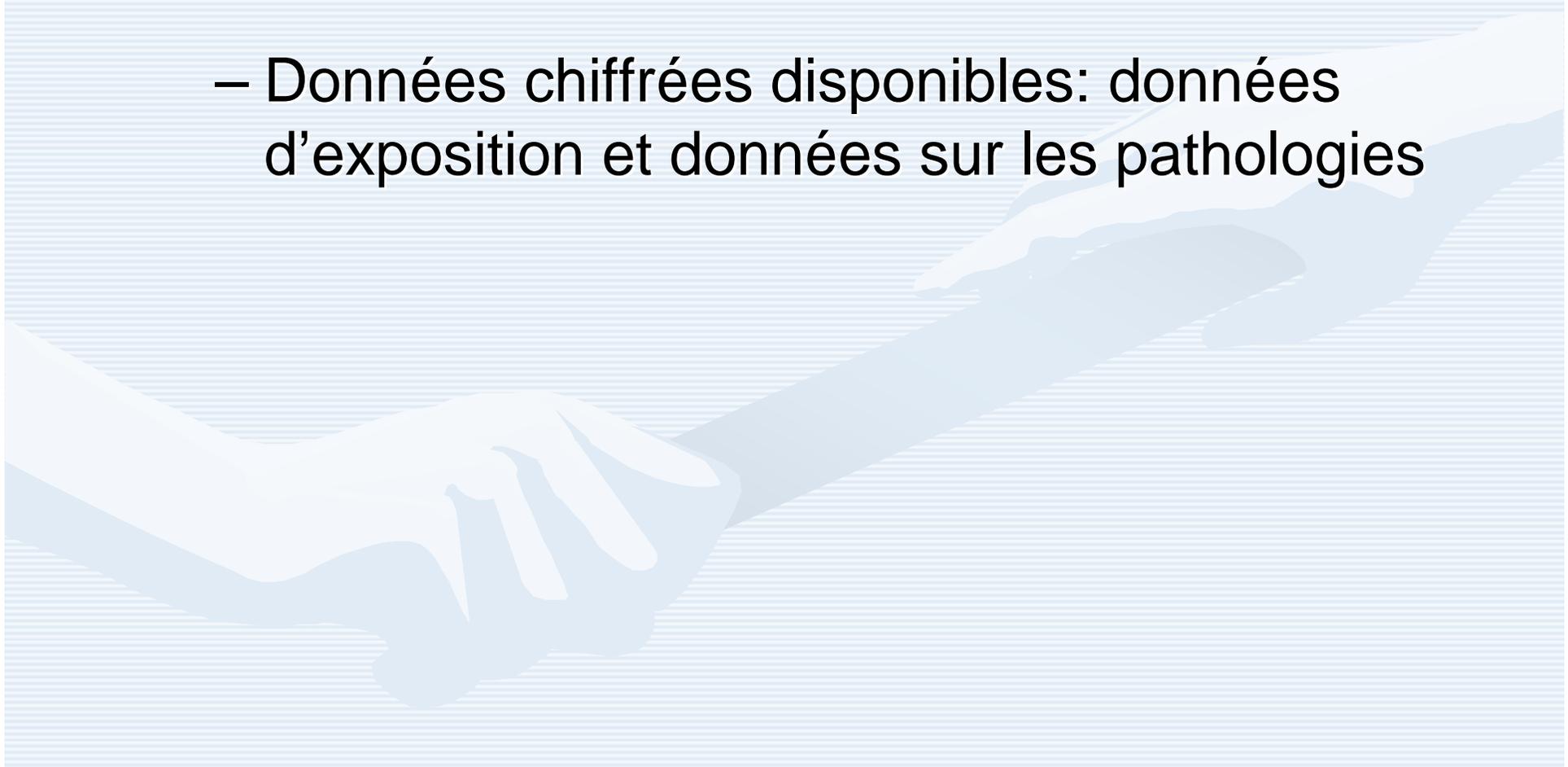
Docteur Christine MOTTI
Médecin du travail
Service de Santé au Travail Sud Alsace
Docteur Magdeleine BROM
Médecin inspecteur régional du travail
DIRECCTE Alsace

Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- Etat des lieux:
 - Données chiffrées disponibles
 - Voies de pénétration...
- Action du médecin du travail:
 - Action en milieu du travail
 - Surveillance médicale
- Enjeu de Santé au travail mais aussi
de Santé Publique et Environnementale
 - PST 2 et PRST,
 - PNSE et PRSE,
 - PRS

Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- Etat des lieux:
 - Données chiffrées disponibles: données d'exposition et données sur les pathologies



SUMER 2003

Au niveau national, pour une population de 17,5 millions de salariés :

- **7 millions des salariés exposés à un produit chimique (4 millions en 1994)
38 % des salariés (33.8 % en 1994)
soit une augmentation de 3%**
- **Accroissement de la multi-exposition**
- **2,37 millions des salariés exposés à un ou plusieurs cancérogènes
soit 13.5 % des salariés**

SUMER 2003

Au niveau régional, par extrapolation des données nationales:

<i>Projections des taux d'exposition nationaux SUMER pour quelques expositions chimiques sur la population salariée alsacienne</i>		
Exposition	Taux SUMER national	Effectifs salariés théoriques Alsace
Tensio-actifs	9,5	41 750
Alcools autres que méthanol	6,2	27 826
Solvants (hydrocarbures pétroliers)	5,2	27 561
Gaz d'échappement diesel	4,2	20 523
Poussières de bois	2,2	11 404
Aldéhydes autre que le formaldéhyde	1,3	3 991
Plomb et dérivés	0,7	1 348
Amiante	0,6	2 120

Note: il s'agit d'une simple extrapolation au plan régional des données obtenues au plan national

MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre de maladies professionnelles reconnues Alsace – Moselle 2004 -2008						
Table au n°	Libellé	2004	2005	2006	2007	2008
1	Plomb	-	3	-	-	-
4	Benzène	3	2	3	2	-
8	Ciments	3	5	2	2	-
10	Acide chromique et chromates	1	4	3	1	2
15	Amines aromatiques	5	5	2	5	2
16	Goudrons et huiles de houille	3	2	3	3	4
25	Silice	29	32	38	39	21
30	Amiante	254	276	279	342	356
43	Aldéhyde formique	6	0	2	2	1
44	Fer et oxydes de fer	9	9	8	11	4
47	Bois	8	5	4	4	6
62	Isocyanates	7	7	4	3	1
65	Dermites allergiques	17	14	16	18	12
66	Respiratoires allergiques	25	21	16	12	12
95	Latex	3	3	1	1	-
.....					
	<i>Total (pour info)</i>	<i>2 883</i>	<i>2 930</i>	<i>2 946</i>	<i>2 986</i>	<i>2 975</i>

MCP « au fil de l'eau »

Nombre de signalements (données de la Direccte)			
Signalement	2007	2008	2009
au fil de l'eau	187	221	177
quinzaine MCP	788	621	302

Principales Pathologies signalées	2008		2009	
	Nbre	%	Nbre	%
TMS	93	38,9	60	32,6
Autres ostéoarticulaires	39	16,3	28	15,2
<i>Total ostéoarticulaires</i>	132	55,2	88	47,8
Psychiatriques	61	25,5	66	35,9
<u>Cancers</u>	7	2,9	9	4,9
<u>Respiratoires (dont allergies)</u>	6	2,5	3	1,6
<u>Dermatologiques</u>	4	1,7	6	3,3
Audition	12	5,0	2	1,1
Cardio-vasculaire	8	3,3	3	1,6
Autres	9	3,8	7	3,8
Total	239	100,0	184	100,0

Quinzaines MCP

- En moyenne, sur les 3 ans de recueil en Alsace, 7 % des salariés rencontrés souffrent d'une MCP
- Selon les médecins du travail, près de 30 % des pathologies signalées entre 2007 et 2009 pourraient bénéficier d'une reconnaissance en MP Indemnisables
- Très peu de signalements correspondent aux conséquences d'une exposition au risque chimique :
 - Méconnaissance
 - Effet différé
 - Choix de ne pas faire apparaître les nombres inférieurs à 5 cas par an pour des raisons de confidentialité

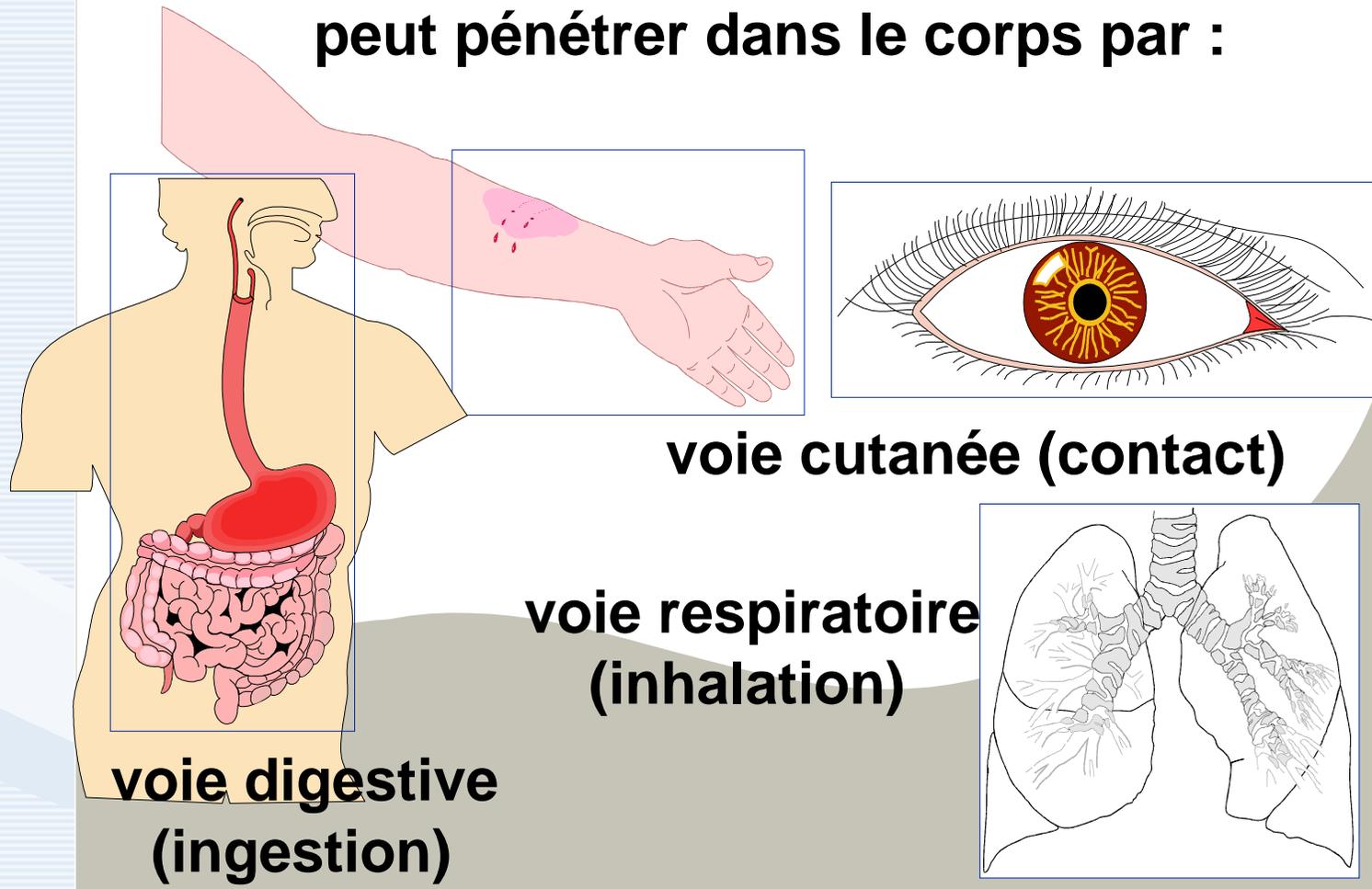
Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- Etat des lieux:
 - Données chiffrées disponibles
 - Voies de pénétration...



Exposition : les voies de pénétration

Un produit chimique
peut pénétrer dans le corps par :



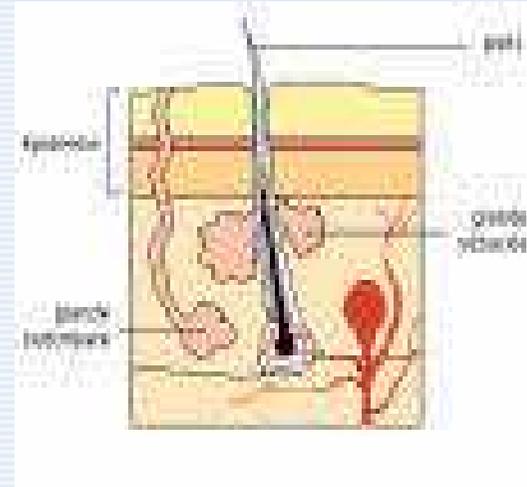
Voie respiratoire = Inhalation

- La plus fréquente
- Concerne :
 - ◆ liquides (aérosols)
 - ◆ poudres (poussières)
 - ◆ gaz + vapeurs et fumées
- Pénétration par nez, trachée, tractus bronchique, alvéoles, paroi alvéolaire (en fonction des dimensions des particules),
- Augmentée en cas d'effort et d'hyperventilation (ex: retrait d'amiante)



Voie cutanée = Contact

- Fréquente
- Concerne :
 - ◆ liquides
 - ◆ gaz
- Pénétration augmentée si peau agressée, irritée, lésée ou produit traversant la barrière cutanée, augmentée en haute température
- Pénétration augmentée à travers les muqueuses

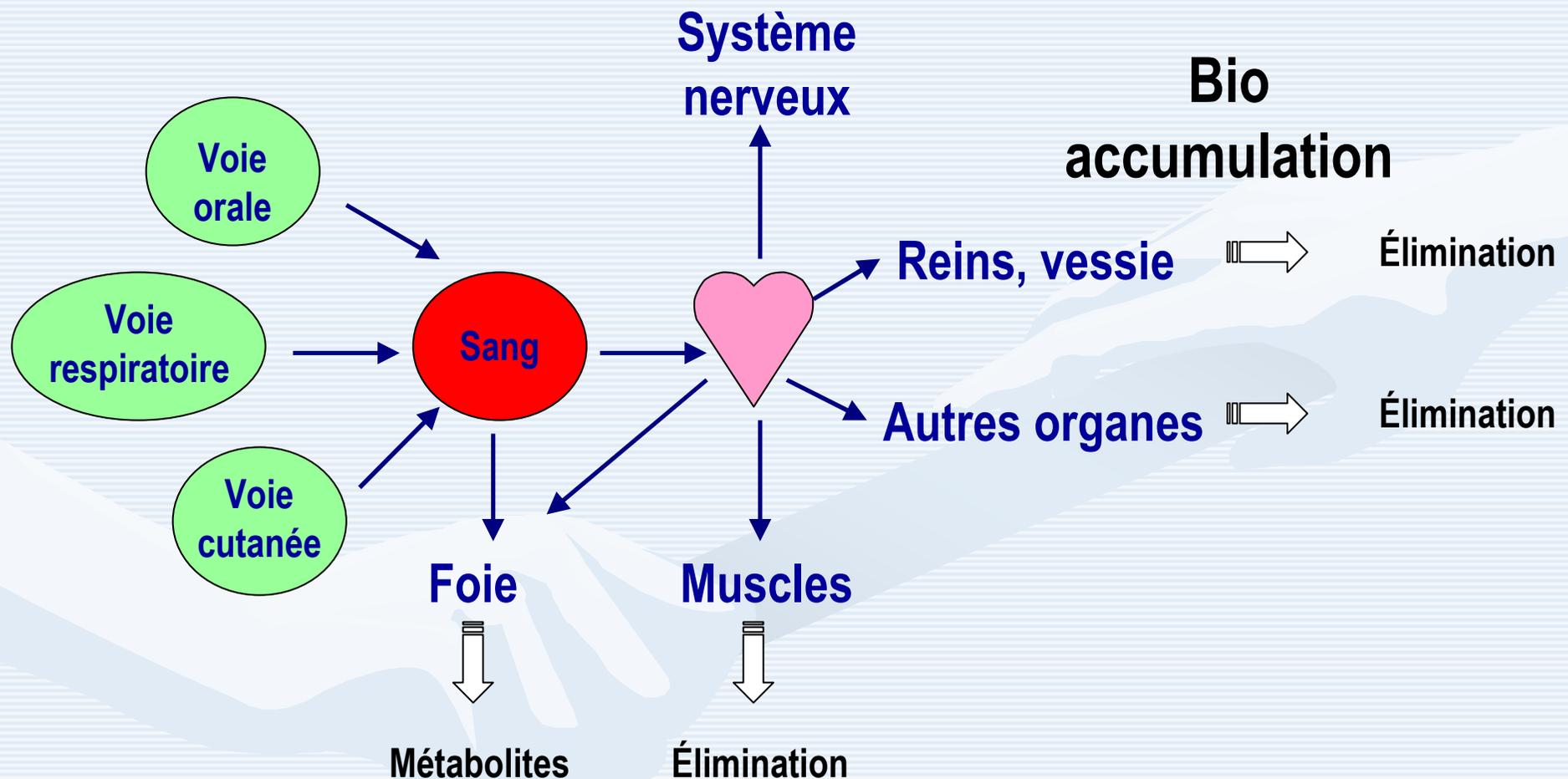


Voie digestive = Ingestion

- La moins fréquente
- Concerne :
 - ◆ liquides
 - ◆ poudres
- 2 cas :
 - ◆ accidentelle,
 - ◆ intentionnelle



Devenir des produits dans l'organisme



NB: Produits mis en œuvre mais aussi produits incidents, mélanges, déchets...

Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- **Etat des lieux:**
 - Données chiffrées disponibles
 - Voies de pénétration...
- **Action du médecin du travail:**
 - Action en milieu du travail
 - Surveillance médicale

Missions du MT

Conseiller du chef d'entreprise, des travailleurs, des représentants du personnel et des services sociaux...protection contre l'ensemble des nuisances, et notamment contre les risques d'AT ou d'utilisation des produits dangereux...

Conduit des **actions sur le milieu du travail**

(Plan d'activité, Fiche d'entreprise...)

Procède à des **examens médicaux**

(ex. cliniques et ex. complémentaires)

Rôle du médecin du travail en matière de prévention

- Exercer sa mission propre en collaboration avec les autres professionnels, IPRP en particulier
- Contribuer à la prévention collective plutôt qu'individuelle
 - par la participation à l'évaluation des risques par la fiche d'entreprise
 - par la collaboration avec le CHSCT
 - par la participation à l'amélioration des conditions de travail, l'action sur les produits eux-mêmes mais aussi sur les conditions de leur mise en œuvre, les recherches en vue de la substitution
 - ...
- Contribuer à la veille sanitaire et aux politiques de Santé Publique

Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- Etat des lieux:
 - Données chiffrées disponibles
 - Voies de pénétration...
- Action du médecin du travail:
 - Action en milieu du travail
 - Surveillance médicale
- Enjeu de Santé au travail mais aussi
de Santé Publique et Environnementale
 - PST 2 et PRST,
 - PNSE et PRSE,
 - PRS

Plan Santé Travail 2 (2010-2014)

Lancé le 12 juillet 2010

4 grands axes:

- Améliorer la connaissance en Santé au Travail
- Poursuivre une politique active de prévention des risques professionnels (en particulier en direction de **Risques prioritaires**, dont le **risque chimique**, Secteurs prioritaires et Publics particuliers)
- Encourager les démarches de prévention des risques dans les entreprises, notamment les PME et les TPE
- Pilotage du plan, communication, développement et diversification des outils pour une effectivité du droit

Plan régional de Santé au travail

Le PRST est en phase de finalisation

Il décline le PST 2 sous l'égide de la DIRECCTE avec l'aide du Comité régional de Prévention des Risques Professionnels

Selon 4 axes d'actions:

- Développer la production de la recherche et de la connaissance en Santé au Travail ...
- Développer les actions de prévention des risques professionnels
- Renforcer l'accompagnement des entreprises dans leurs actions de prévention en s'attachant tout particulièrement aux entreprises de moins de 50 salariés
- Renforcer la coordination et la mobilisation des différents partenaires

Le risque chimique et en particulier le risque cancérogène ainsi que des risques émergents comme les nanoparticules y seront des priorités

Plan National Santé Environnement et PRSE

PRSE: Responsabilité du Préfet de région et du Président du Conseil régional

Organisé autour de 4 ateliers :

- Travail sur les expositions responsables de pathologie à fort impact sur la santé (...en particulier aux agents chimiques et cancérogènes...) Atelier piloté par la DIRECCTE
- Réduction des inégalités environnementales (hors géographiques).
- Informer et former en matière de risques sanitaires liés à l'environnement.
- Réaliser un état des lieux des points noirs (inégalités géographiques).

Le risque chimique est au premier plan, en raison de son impact en milieu du travail mais aussi bien sûr en raison des interactions avec l'environnement